

PROCES-VERBAL DU COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU 29/09/2017

9 au 21 septembre

✓ Présents représentants des personnels :

Syndicats	Titulaires	Suppléants
SNPTES	Mireille BLAYO	/
	Gerty BELLANCE	/
FERC CGT	Elisabeth BRUNET	/
	Naïm AYARI	/
SGEN CFTD	Julie NORDIN	/
FSU SNASUB SNESUP	Douha BAKFALOUNI	/
	Liliane RIOUX	Frederique SITRI

ution significative. Il

près du CHSCT. Il

le Ville d'Avray dont
responsable de leur

✓ Présents représentants de l'administration :

Jean-François BALAUDE	Président de l'Université
Thibaut PIERRE	Directeur Général des Services

er à disposition des
e propreté.

CO...) alimentant le

installation (articles
e ces équipements.

✓ Invités :

sitions de mesures

ajustements qui sont
écessaire.

TAPS et le SUAPS.
pôles sur le sport,

pouvons trouver le

Point 1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2017

En raison de sa transmission tardive, l'adoption est reportée à la séance suivante.

Point 3 : Bilan social 2016

Thibaut Pierre explique que le bilan social a été présenté au CT du 22 septembre et au CA du 25 septembre dernier. Il avait été proposé une séance commune CT-CHSCT le 20 juillet mais celle-ci n'a pu se tenir faute de quorum. La version 2016 du bilan social a tenu compte des remarques faites lors d'une séance de travail commune CT-CHSCT sur les rubriques à faire apparaître comme les données relatives au temps de transport, le détail des populations par corps et grade, la population ITRF par branche d'activité et les données de rémunérations.

Évolution des effectifs :

Concernant les personnels administratifs, il faut noter une hausse des agents titulaires depuis 2014 sous l'effet du plan Fioraso et une hausse également des contractuels pour un total des effectifs Biatss à 895 dont 71% de titulaires.

Concernant les enseignants et enseignants-chercheurs, la baisse constatée tient principalement à des mutations. Les effectifs s'établissent à 1358 dont 421 contractuels.

Personnels en situation de handicap :

Le taux d'emploi direct est de 1,77%, sans tenir compte des dépenses éligibles qui conduisent le taux à 2.25%. Nous sommes passés d'un effectif de 34 personnes en 2015 à 41 personnes en 2016 sous l'effet principal d'une hausse des déclarations.

Evolution des carrières :

Chaque année, l'université connaît un flux d'environ 100 personnes pour les BIATSS et 50 pour les enseignants et enseignants-chercheurs ; 90 postes d'enseignants-chercheurs sont vacants au 31/08/2016.

Cout masse salariale :

La hausse de la masse salariale à 152.2 M€ soit + 3.1 M€ qui s'explique par les emplois dits Fioraso, l'ouverture de postes aux concours et le maintien des publications des enseignants-chercheurs à hauteur de 40 unités.

La masse salariale représente 83 % des recettes encaissables de l'Université, chiffre qui indique que l'université voit ses marges financières diminuer même si la nature essentiellement SHS peut être un facteur explicatif (moins de dépenses de maintenance d'équipements scientifiques, moins de capacité à générer des contrats de recherche à forts montants.)

Formation :

Les dépenses continuent de croître depuis la création du service de l'accompagnement individuel en 2014 cependant il faut noter une baisse du nombre de stagiaires.

Les enseignants-chercheurs utilisent encore assez peu les formations ; des formations sur la voix ont pu être organisées grâce au partenariat réseau PAS.

Concernant les BIATSS, les formations portent en règle générale sur l'environnement professionnel, l'utilisation des logiciels, la préparation aux concours, le management et l'hygiène et sécurité.

Hygiène sécurité et conditions de travail :

Thibaut Pierre expose que suite à une demande du CT, des indicateurs par service vont être mis en place afin d'observer les arrêts maladie. Le nombre de jours d'arrêt est stable avec 17 jours en moyenne par agent qui a connu un arrêt maladie ordinaire.

Mireille Blayo souligne que le CHSCT devrait être informé en temps réel des accidents du travail afin d'en connaître les circonstances.

Thibaut Pierre répond que nous allons le formaliser avec une diffusion immédiate auprès du médecin de prévention, de la secrétaire du CHSCT et de la responsable hygiène et sécurité..

Liliane Riou se demande si nous avons le moyen de repérer l'incident de travail qui aurait pu donner lieu à un accident de travail : « le presque-accident »

Haoua Zeroual rajoute que nous avons mis en place des assistants de préventions mais il faudrait que nous communiquions et sensibilisions d'avantage les services.

Relevé des délibérations : souhait du CHSCT de connaître tout accident du travail en direct et souhait d'information et de sensibilisation des chefs de services sur les presque-accidents.

Vote : adoption du bilan social : 8 votants : 1 abstention et 7 pour

Point 4 : Rapport de la médecine préventive

Le **Docteur Dubar** présente le rapport du SUMP et souligne qu'il reste stable.

Concernant les statistiques des consultations, il y a plus de personnel BIATSS (332) que d'enseignants (77).

Thibaut Pierre rajoute que l'Inspection santé et sécurité a fait une remarque sur le volume du temps disponible du médecin de prévention et sur le taux d'assiduité aux convocations des visites médicales qui est assez faible.

Vote : 8 votants 3 abstentions et 5 pour

Point 5 : Suivi des points abordés précédemment

Enquête QVT auprès des enseignants et enseignants-chercheurs

Thibaut Pierre rappelle qu'une ancienne étudiante de l'UFR SPSE a été recrutée afin de réaliser une enquête sur la qualité de vie au travail auprès des enseignants et enseignants-chercheurs.

Thibaut Pierre rajoute que le calendrier de travail nous conduit à une enquête début décembre 2017 pour une présentation courant mars 2018.

Thibaut Pierre demande aux membres du CHSCT s'ils souhaitent mettre en place un groupe de travail concernant cette enquête.

Frédérique Sitri souligne qu'elle serait favorable à un groupe de travail qui aurait pour but d'analyser les résultats obtenus.

Elisabeth Brunet rajoute qu'il faut qu'il y ait une continuité sur le travail qui avait été effectué lors de l'enquête avec les BIATSS et réactiver la question RPS qui prend une ampleur importante.

Thibaut Pierre confirme que les actions de prévention des risques psycho-sociaux au profit des personnels BIATSS doivent être poursuivies. Il rajoute qu'une mention sur la nécessité d'un plan de prévention devrait être faite par l'Inspection Santé Sécurité au Travail.

Liliane Rioux rappelle son engagement pour l'enquête mais souligne que repartir à zéro pour ce type de réunion serait